



# Manifestations privées et publiques



**AVCD – 01.06.2017**

**Arnold Poot, com /Chef division prévention  
criminalité, polcant VD**

# POCAMA

- Portail **C**Antonal des **M**Anifestations, portail unique
- A voir comme un pense-bête (autorisations, infrastructures, etc)
- Simplification



The collage includes the following elements:

- Division prévention criminelle**: Logo of the criminal prevention division.
- ECA**: Logo for 'Incendie et éléments naturels' (Fire and natural elements).
- SEVEN**: Text label.
- Protection civile Vaudoise**: Logo and text for civil protection.
- Département du territoire et de l'environnement**: Logo and text for the department of territory and environment.
- Direction générale de la mobilité et des routes DGMR**: Logo and text for the general direction of mobility and roads, located at Centre, Blécherette.
- Police cantonale vaudoise**: Logo and text for the cantonal police.
- Police cantonale vaudoise**: Another instance of the police logo.
- Police cantonale vaudoise**: A third instance of the police logo.
- SESA**: Text label.
- Faune et Pêche**: Logo for fauna and fishing.
- SAGR**: Text label.
- Les Préfets vaudois**: Logo for the cantonal prefects, with the subtitle 'Animés et actifs du Pays de Vaud'.
- Police cantonale du commerce**: Text label for the cantonal police of commerce.

# POCAMA permet...

---

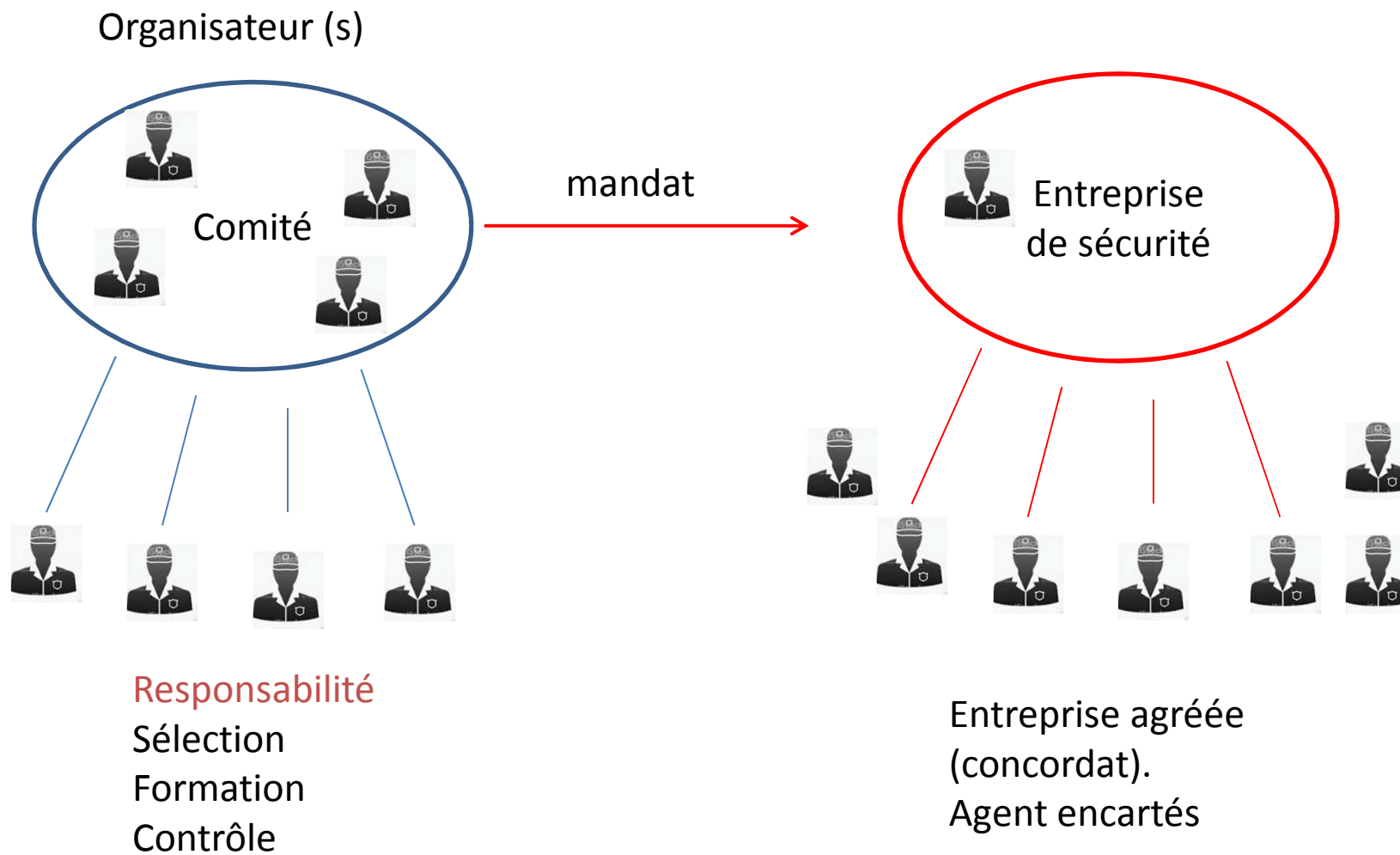
- Guide exhaustif pour constituer un dossier, connaître les bases légales
- Dossier complet disponible pour commune et tous les intervenants (transparence des réponses, toutes en ligne)
- Récupérer le dossier pour les manifestations pérennes (pas besoin de tout refaire)

# Quand l'utiliser ?

---

- Une manifestation ne peut exister que si autorisation de la Commune. Pocama permet une décision en toute connaissance de cause
- La Commune peut imposer de remplir Pocama
- Utile quand nécessite autorisations cantonales/patentes, risques de débordement, organisateur pas connu, indices/soupçons de fêtes illégales, etc

# Service de sécurité



# Normes de sécurité

---

- Sécurité des biens et personnes: discussion avec le gérant de sécurité et la gendarmerie (préavis)
- La commune, sur la base du préavis, peut imposer un service de sécurité privé/public ainsi que le nombre
- Feu, sanitaire: prise de contact, contrôle en fonction de la manifestation par service ad'hoc

# Que facture la polcant ?

---

- Volonté du Conseil d'Etat de facturer les services de la police cantonale
- Analyse de la manifestation (antécédents, genre, sécurité privée, nombre, etc)
- Devis envoyé. Personnel spécialement dédié à la surveillance (patrouilles sur place, passages, ...). Facture de ce qui a été effectivement accompli.
- Exonération possible jusqu'à 90%

# Ce qui n'est pas facturé

---

- Personnel du poste gend concerné (présence décalée)
- Intervention(s) si manifestation dégénère. Celle(s)-ci seront facturée(s) aux auteurs de troubles identifiés (RGP ou suit la cause pénale) ou aux organisateurs s'il n'a pas pris les mesures demandées



# Responsabilité

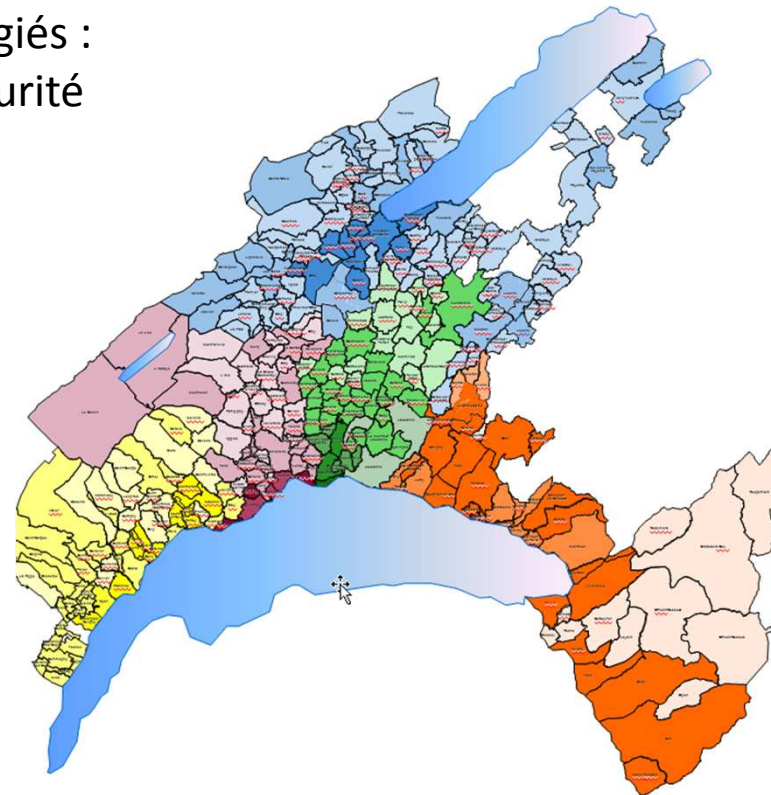
---

- En principe, les communes n'encourent aucune responsabilité si elles ont satisfait aux mesures nécessaires et proportionnées à la protection des personnes et des biens
- L'organisateur est responsable dans le cadre de ce qui a été défini (mais pas en dehors de ce qui est prévisible).
- S'il n'a pas pris /mal pris les dispositions demandées, violations au RGP. Contrôles possibles mais pas obligatoires
- Donc, autorisation «oui, mais vous rangez, vous mettez en place un système de bus, vous mandatez une entreprise de sécurité, etc».

# A votre service !

Vos contacts privilégiés :

- Le gérant de sécurité
- Le chef de poste



**Région Nord vaudois**  
Adj Gilles Perruchoud  
T+41(0)24 557 70 07  
M+41(0)79 447 80 76  
gilles.perruchoud@vd.ch

**Région Lausanne et Gros de Vaud**  
IPA Christian Bourquenoud  
T+41(0)21 644 82 77  
M+41(0)79 808 50 86  
christian.bourquenoud@vd.ch

**Arrdt Est vaudois**  
Adj Christian Borloz  
T+41(0)21 557 88 05  
M+41(0)79 446 65 02  
F+41(0)21 557 88 25  
christian.borloz@vd.ch

**Région La Côte ouest**  
Sgtm Yvan Ruchet  
T+41(0)24 557 96 21  
M+41(0)79 597 81 42  
yvan.ruchet@vd.ch

**Région La Côte est, Cossonay et la Vallée**  
Sgtm Christian Lambiel  
T+41(0)21 557 44 66  
M+41(0)79 941 05 46  
christian.lambiel@vd.ch



# Questions